

Faut-il accréditer les associations humanitaires ?

Samedi 16 février 2008 de 10h00 à 18h00

Conservatoire national des arts et métiers
Amphi Fabry-Perot (A), 292 rue Saint-Martin, Paris III^e
M^o Arts-et-Métiers ou Réaumur-Sébastopol

Accès libre dans la limite des places disponibles et sous réserve d'inscription préalable.



INVITATION

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS

www.cnam.fr

Inscriptions

Conservatoire national des arts et métiers (Cnam)
Chaire Santé et développement
Lisa Lopes
Tél : 01 58 80 85 56
Fax : 01 58 80 88 19
lisa.lopes@cnam.fr





ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE

Patrick Aeberhard,

Professeur associé, Université Paris 8, chargé de l'enseignement Droit et stratégies de l'action humanitaire

Arié Flack,

Vice Président de l'Oeuvre de Secours aux Enfants

Jacques Lebas,

Expert en santé internationale, chargé de la chaire Santé et développement du Cnam

sont heureux de vous inviter au colloque

Faut-il accréditer les associations humanitaires ?

Les organisations humanitaires ont connu, ces dernières années, une très importante croissance. En France, berceau des « french doctors », ce secteur qui regroupe aussi bien des associations de quartier que des grandes ONG mondialisées totalise un budget de 2,6 milliards d'euros que se répartissent pas moins de 40 800 organisations. 13% de ces associations emploient 40 500 équivalents plein temps. Cette économie basée sur le don et la confiance est particulièrement sensible aux aléas des malheurs télévisés du monde.

Le crédit dont bénéficient les ONG et associations humanitaires en période de crise, quand elles sont indispensables aux donateurs et aux pouvoirs publics afin de venir en aide aux victimes est en fait fragile. La remise en cause sur la place publique est périodique : elle est la rançon à payer de cette trop grande confiance.

Faut-il développer des processus d'accréditation des associations humanitaires? Quelles leçons, positives ou négatives peut-on tirer de telles démarches d'accréditation dans d'autres domaines : environnementaux, hospitaliers, dans le champ de la recherche ? L'éthique humanitaire suffit-elle à garantir les actions qui se qualifient ainsi ?

« Peut-on parler de nouvelles associations humanitaires »

« Une accréditation humanitaire ? Pourquoi, et comment »

« L'action humanitaire/Enjeux Politiques et Risques éthiques »

Trois tables rondes réuniront des représentants d'associations humanitaires et des pouvoirs publics, des spécialistes de l'accréditation et de l'évaluation, des chercheurs et des universitaires.



Pour recevoir l'agenda mensuel du Cnam : agenda@cnam.fr